

Communiqué

Atmo Normandie, association loi 1901, agréée par le ministère en charge de l'environnement, souhaite apporter des précisions sur son action depuis le déclenchement de l'incendie sur le site de Lubrizol, jeudi 26 septembre 2019.

Le dispositif de surveillance au quotidien liée à la pollution industrielle, automobile, domestique... a fonctionné en permanence et les résultats ont été mis en ligne toutes les heures sur le site internet d'Atmo Normandie www.atmonormandie.fr (onglet « mesures »). De plus, Atmo Normandie a renforcé sa surveillance avec des moyens adaptés.

Pourquoi avoir arrêté la diffusion de l'indice ATMO à Rouen le 26/09/2019 ?

Seule a été temporairement suspendue la diffusion de l'indice ATMO pour Rouen durant la journée du 26 septembre. Il aurait été à 3, soit un indice de bonne qualité de l'air, ce qui a été jugé non représentatif de la réalité. En effet, le calcul de cet indice donne une représentation synthétique de la qualité de l'air à l'échelle d'une agglomération et rend compte de la pollution quotidienne (trafic routier, chauffage, activités industrielles etc.). Son mode de calcul ne prend en compte ni les odeurs, ni les polluants atypiques émis lors d'accidents comme l'incendie de Lubrizol à Rouen.

Les stations de mesure prises en compte dans le calcul de l'indice rouennais sont situées à Rouen centre, Petit Quevilly, Saint Etienne du Rouvray et Mesnil Esnard - stations non localisées sur le trajet du panache de fumée durant la journée de jeudi 26 septembre.

Les accidents peuvent émettre des polluants inhabituels et complexes à mesurer. C'est pourquoi Atmo Normandie a mis en place dès jeudi 26/09, des mesures complémentaires pour aider les experts à évaluer l'impact environnemental et sanitaire de l'incendie.

Suite à l'extinction du feu et à la disparition du panache de fumées, l'indice ATMO est de nouveau jugé représentatif pour les 4 polluants (SO₂, NO₂, O₃, PM₁₀) sur l'ensemble de l'agglomération rouennaise, c'est pourquoi il est de nouveau diffusé depuis vendredi 27 septembre. Néanmoins, la qualité de l'air reste dégradée en raison de fortes odeurs qui sont encore perçues dans l'agglomération rouennaise sous les vents de l'usine.

Mise en place de mesures complémentaires (annexe 2)

Le panache de fumées lors de l'incendie a touché les communes situées sur les plateaux nord de Rouen où Atmo Normandie a installé jeudi 26/09 en début d'après-midi des mesures complémentaires : d'abord à Mont Saint-Aignan puis à Bois-Guillaume de façon à être mieux positionné par rapport à la direction des vents. En parallèle, 6 collecteurs de retombées atmosphériques ont été positionnés dans des communes sous le panache (voir carte en annexe 1).

La surveillance ainsi complétée porte sur les polluants suivants : dioxines, Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP), composés soufrés dont sulfure d'hydrogène (H₂S), métaux, dioxyde de soufre (SO₂), monoxyde de carbone (CO), particules (PM₁₀), dioxyde d'azote (NO₂) ... Les mesures

les plus complexes ne peuvent être en temps réel car faites en laboratoire de chimie sur des prélèvements d'échantillons d'air ou de retombées.

Durant la journée de vendredi 27 septembre, Atmo Normandie a disposé en toute proximité de Lubrizol un collecteur de retombées atmosphériques supplémentaire et a réalisé 7 nouveaux prélèvements dans l'air visant plus particulièrement les odeurs. Ces 7 échantillons ont été transmis à deux laboratoires pour analyse.

Samedi 28 septembre, Atmo Normandie a installé 7 échantillonneurs de gaz supplémentaires de benzène, toluène et xylène et de H₂S dans un périmètre resserré autour de l'entreprise Lubrizol, rive gauche et rive droite.

Résultats connus par Atmo Normandie à date d'aujourd'hui

Concernant le jeudi 26 septembre, date de l'incendie

Atmo Normandie n'a constaté pendant l'incendie aucun dépassement des seuils réglementaires sur son réseau de mesure permanent localisé dans l'agglomération de Rouen, principalement du fait qu'aucune de ses stations n'a prélevé d'air directement dans le panache de fumée. Conformément aux modalités de la convention de partenariat avec le SDIS76, Atmo Normandie a mis à disposition des pompiers du matériel de prélèvement (canisters) utilisés dès le début et pendant l'incendie.

Les analyses dans l'air réalisées le jour de l'incendie avec ces canisters prélevés par les pompiers avaient pour objectif d'analyser l'exposition pour des dangers à court terme. Toutes les analyses réalisées pendant l'incendie, à l'exception du prélèvement sur le site de Lubrizol, ont montré des concentrations inférieures à la limite de détection des analyses de l'INERIS (annexe 3). Ce qui signifie que les concentrations se situaient, pour les polluants mesurés (dont CO, benzène, toluène, éthylbenzène, m-xylène, o-xylène, H₂S, COS), en dessous des valeurs de référence pour les risques sanitaires à court terme. Cependant, ces valeurs ne permettent pas de statuer au regard des valeurs de référence utilisées pour évaluer la qualité de l'air ambiant.

Par exemple, pour le CO, la valeur de référence pour des expositions court terme indiquée par l'INERIS est de 30 mg/m³ sur une heure. Les mesures d'Atmo Normandie l'année dernière indiquent une valeur maximale sur 8 h de 1,4 mg/m³ à Rouen en proximité du trafic routier. Les mesures complémentaires mises en place pour le suivi en continu du CO dans l'air ambiant dans l'après-midi du 26/09 à Mont-Saint-Aignan puis à Bois-Guillaume ont montré des concentrations horaires entre 0,07 et 0,16 mg/m³.

Les mesures réalisées sur la station temporaire située à Mont-Saint-Aignan puis Bois-Guillaume ont montré des résultats similaires à ceux enregistrés par les stations d'Atmo Normandie. A signaler que la station temporaire n'était pas située au cœur du panache malgré le changement de site opéré.

Atmo Normandie a reçu 19 témoignages principalement liés aux odeurs accompagnés pour la plupart de symptômes de santé de type picotements, irritation, maux de tête... 8 signalements ont relevé la présence de poussières.

Concernant le vendredi 27 septembre

Au lendemain de l'incendie, Atmo Normandie n'a constaté aucun dépassement des seuils réglementaires sur son réseau de mesure permanent localisé dans l'agglomération de Rouen. Néanmoins, de nouveaux témoignages (9 signalements) faisant état de gênes odorantes souvent accompagnées de symptômes de santé ont été reçus par Atmo Normandie.

Atmo Normandie a donc réalisé des prélèvements d'échantillons d'air ambiant en visant plus spécialement les odeurs. Les résultats à ce jour ne sont pas encore connus, les analyses étant réalisées en laboratoire. Il en est de même pour les mesures réalisées dans les retombées atmosphériques envoyées au laboratoire le 27/09 en fin de journée.

Concernant le samedi 28 septembre

Atmo Normandie n'a constaté aucun dépassement des seuils réglementaires sur son réseau de mesure permanent localisé dans l'agglomération de Rouen.

Atmo Normandie a reçu de nouveaux signalements (27 au total ce jour-là) souvent accompagnés de symptômes de santé. Quelques signalements ont mentionné la présence de poussières.

Concernant le dimanche 29 septembre à 13h

Atmo Normandie n'a constaté aucun dépassement des seuils réglementaires sur son réseau de mesure permanent localisé dans l'agglomération de Rouen.

A noter qu'Atmo Normandie a reçu quelques signalements dans la matinée.

Bilan des signalements des particuliers reçus par Atmo Normandie (annexe 4)

D'une part, ont été signalées des retombées de grosses particules de suie, non mesurées par les instruments de mesures d'Atmo Normandie qui suit en permanence les particules de petites tailles, non visibles à l'œil nu.

D'autre part, 54 témoignages ont été recueillis par Atmo Normandie (situation le 29/09/19 à 11h) via le formulaire dédié sur internet www.atmonormandie.fr. Ces témoignages ont rapporté des odeurs très fortes de type hydrocarbures, chimique et brûlé, accompagnées pour la plupart de symptômes de santé type picotements, irritation, maux de tête... Ils ont été transmis aux services de l'Etat dont l'Agence Régionale de Santé.

Annexes (4) au communiqué

Annexe 1

Pour accéder aux mesures en direct du réseau permanent d'Atmo Normandie :

www.atmonormandie.fr, Onglet : « Mesures »



Mesures Stations et Polluants | Compteurs et statistiques | Inventaire des émissions | Archives des alertes | Archives des indices

MESURES STATIONS ET POLLUANTS

Les dernières mesures en temps réel affichées sur ce site n'ont pas été contrôlées par les équipes techniques.
 Si vous vous posez des questions sur les données affichées, n'hésitez pas à nous contacter.

Sélectionnez une région : Agglo Rouen + Elbeuf / Poses

Mesures par station >

 Mesures automatiques

 Mesures manuelles

Mesures par polluant

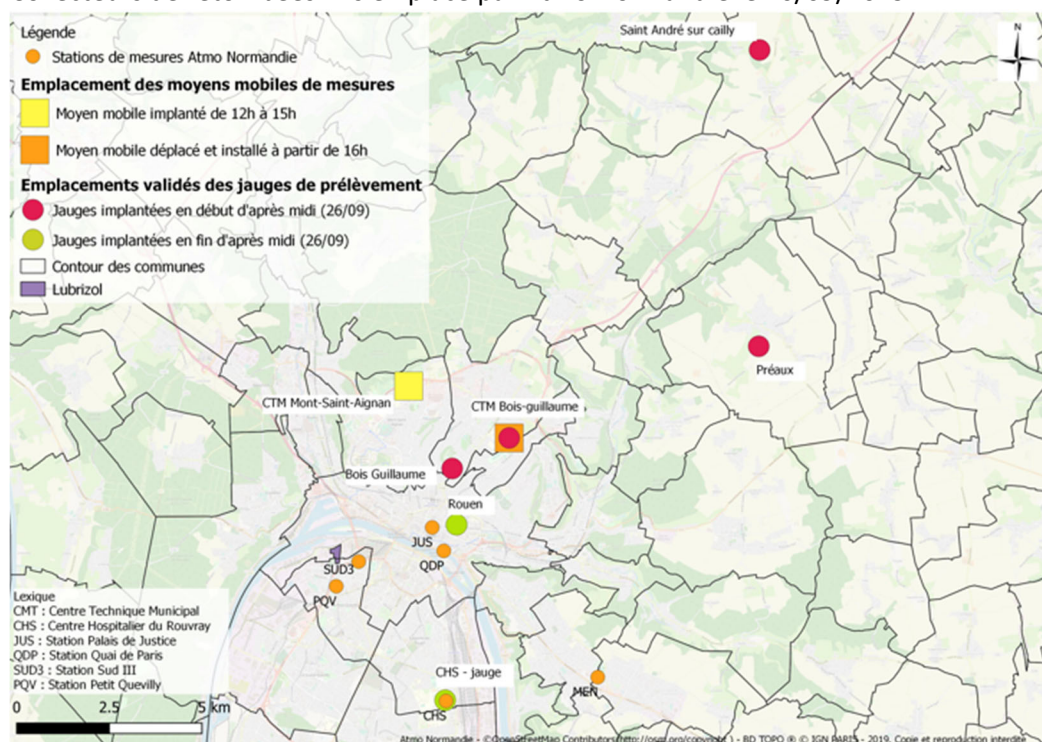
 Sélectionnez un polluant

 -- Polluant --

Rouen Palais de Justice

Cliquez sur une station ou un lieu pour afficher les dernières mesures

Collecteurs de retombées mis en place par Atmo Normandie le 26/09/2019



Annexes communiqué

Annexe 2

Mesures complémentaires installées par Atmo Normandie

Date	Lieu	Instrumentation Atmo Normandie	Polluant recherché	Traitement des résultats
Jeudi 26/09/19 de 05h13 à 13h10	proximité de Lubrizol et communes sous le panache de fumées	6 canisters fournis aux pompiers	BTEX, composés soufrés et chlorés	Analyses en laboratoire, en différé
Jeudi 26/09/19 de 12h15 à 15h15	Mont Saint-Aignan	Moyen mobile Analyseurs automatiques en continu + préleveur	CO, SO ₂ , H ₂ S, PM10 HAP	Mis en ligne en direct sur internet www.atmonormandie.fr Sauf HAP analysé en laboratoire en différé
Jeudi 26/09/19 à 16h00	Bois-Guillaume	Déplacement du moyen mobile Analyseurs automatiques en continu + préleveur	CO, SO ₂ , H ₂ S, PM10 HAP	Mis en ligne en direct sur internet www.atmonormandie.fr Sauf HAP analysé en laboratoire en différé
Jeudi 26/09/19 après-midi	Rouen centre Bois-Guillaume (2 sites) Préaux Saint-André sur Cailly Sotteville-lès-Rouen	6 jauges de prélèvements	Pluie et dépôts secs : dioxines-furanes, PCB, métaux	Analyses en laboratoire, en différé
Jeudi 26/09/19 Fin d'après-midi	Saint-Saëns	Préleveur	HAP	Analyses en laboratoire, en différé
Vendredi 27/09/19 matin	Bois-Guillaume	Moyen mobile Analyseurs automatiques en continu + préleveur	NO _x	Mis en ligne en direct sur internet www.atmonormandie.fr
Vendredi 27/09/19 après-midi	Rive gauche en proximité de Lubrizol Quai rive droite	2 canisters de prélèvements 5 sacs Tedlar	Composés soufrés dont mercaptans COV	Analyses en laboratoire, en différé
Vendredi 27/09/19 après-midi	Proximité de Lubrizol	1 jauge de prélèvements	Dioxines-furanes, PCB, métaux	Analyses en laboratoire, en différé
Samedi 28/09/19 après-midi	Rive gauche bvd industriel Quai Rive Gauche SudIII Canteleu Quai Rive Droite (2 sites) Rouen centre	7 tubes à diffusion passive	BTEX, H ₂ S	Analyses en laboratoire, en différé

BTEX : benzène, toluène, éthylbenzène

SO₂ : dioxyde de soufre

H₂S : sulfure d'hydrogène

PCB : polychlorobiphényles

CO : monoxyde de carbone

HAP : hydrocarbures aromatiques polycycliques

NO_x : oxydes d'azote

COV : composés organiques volatils

Annexes communiqué

Annexe 3 (SOURCE INERIS – COMMUNICATION PREFECTURE DU 28/09/19)

Tableau I

Résultats d'analyse de l'INERIS des gaz prélevés sur canisters (entre 5h13 et 13h le 26/09/19)

Acronyme	Réf. INERIS	Localisations	CO ppm	CO ₂ ppm
C-1	19AS754	Collège Isneauville	< 20	380
C-2	19AS755	Mairie de Bihorel	< 20	400
C-3	19AS756	Site Lubrizol	< 20	510
C-4	19AS758	RP Apollinaire	< 20	420
C-5	19AS759	Docks 76	< 20	400
C-6	19AS757	Lubrizol quai	< 20	410

LQ : limite de quantification de 20 ppm pour le CO

Tableau II

Résultats d'analyse de l'INERIS des gaz prélevés sur canisters (entre 5h13 et 13h le 26/09/19),
quantification des COV en µg/m³

	LQ (µg/m ³)	Collège Isneauville 19AS754 C-1	Mairie de Bihorel 19AS755 C-2	Site Lubrizol 19AS756 C-3	RP Apollinaire 19AS758 C-4	Docks_76 19AS759 C-5	Lubrizol quai 19AS757 C-6
Benzène	10	<LQ	<LQ	172	<LQ	<LQ	<LQ
Toluène	10	<LQ	<LQ	110	<LQ	<LQ	<LQ
Ethylbenzène	10	<LQ	<LQ	16	<LQ	<LQ	<LQ
m+p xylène	10	<LQ	<LQ	37	<LQ	<LQ	<LQ
o xylène	10	<LQ	<LQ	12	<LQ	<LQ	<LQ
H₂S	10	<LQ	<LQ	13	<LQ	<LQ	<LQ
COS	10	<LQ	<LQ	40	<LQ	<LQ	<LQ
Methylmercaptan	10	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ
Sulfure de méthyle	10	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ
Ethylmercaptan	10	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ
Propylmercaptan	10	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ
Isobutylmercaptan	10	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ
Butylmercaptan	10	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ
Tetrahydrothiophene	10	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ

LQ : Limite de Quantification

Annexes communiqué

Annexe 4

Nombre de signalements odeurs par commune reçus à Atmo Normandie depuis le 26/09/2019

Communes	Nombre de signalements reçus à Atmo Normandie
AUZOUVILLE SUR RY	1
BLANGY SUR BRESLE	1
BOIS GUILLAUME BIHOREL	5
CLERES	1
COMPAINVILLE	1
CUY ST FIACRE	1
DEVILLE LES ROUEN	1
ESLETTES	1
LE HOULME	1
MAROMME	1
MONT ST AIGNAN	7
MONTEROLIER	2
NOTRE DAME DE BONDEVILLE	1
PREAUX	1
QUINCAMPOIX	2
ROUEN	26
ST MARTIN DU VIVIER	1
Nombre total de signalements reçus à Atmo Normandie	54